

FICHE D'INFORMATION PATIENTS :URTICAIRE CHRONIQUE

Vous avez consulté en dermatologie pour des lésions d'urticaire persistantes ou récidivantes depuis plus de 6 semaines : il s'agit d'une **urticaire chronique**.

De nombreuses causes peuvent entraîner des urticaires chroniques : certains médicaments ou aliments, certaines infections chroniques, des causes physiques (pression, chaud, froid, exposition solaire, activité physique), certaines anomalies immunitaires, hormonales ou génétiques... Souvent, il n'y a aucune anomalie particulière : *il s'agit d'un fonctionnement exagéré du système immunitaire entraînant une « excitabilité » excessive de certains globules blancs qui sont les mastocytes*.

Votre dermatologue vous proposera :

- **une analyse complète**, avec une prise de sang qui permettra de rechercher des anomalies immunitaires, hormonales, infectieuses ;
- éventuellement, en fonction des cas, des dosages sanguins plus spécialisés, des prélèvements de peau, un bilan allergologique. Il faut savoir que la cause allergique est exceptionnelle dans ce type d'urticaire.

Il arrive fréquemment (dans 50 à 80% des cas) que l'ensemble des examens soit normal. Il n'y a donc dans ce cas pas d'explication précise à votre urticaire chronique dans l'état actuel des connaissances en Médecine : il s'agit d'une « **urticaire chronique spontanée** ». La durée d'évolution est alors imprévisible : parfois quelques mois ou des années.

Dans tous les cas, le dermatologue pourra vous prescrire des traitements qui soulageront vos démangeaisons, même en cas d'urticaire chronique idiopathique :

- **molécules anti-histaminiques à forte dose (double, triple ou quadruple dose)**, souvent au moins 2 molécules en association. Chaque association sera testée pendant au moins 4 à 8 semaines. De nombreuses molécules sont disponibles, il faut parfois tenter plusieurs molécules et plusieurs associations différentes avant de trouver celle qui soulagera le mieux votre urticaire. Ces traitements sont suffisants et efficaces dans la majorité des cas. Ils n'ont pas d'effets secondaires particuliers et peuvent être pris pendant des années.
- en cas d'échec des antihistaminiques, des médicaments en comprimés qui agissent sur le système immunitaire seront proposés.

Enfin, l'hôpital de Tours étant un Centre Hospitalier Universitaire, votre médecin pourra vous proposer de participer à des protocoles de recherche dans le cadre de votre maladie.